



Arnaques sur achat internet

Par **deberly**, le **09/10/2008** à **13:03**

Bonjour,

Le mois dernier j'ai acheté un congélateur à 224 euros sur ce site internet:<http://www.show-room-2001.com/site/contact.php>

Le paiement a été effectué avec une carte bancaire visa premier, mon compte a été immédiatement débité et depuis plus de nouvelles. Aucun bon de commande reçu, emails adressés au webmaster sans réponse et le contact téléphonique est injoignable.

Quels sont mes recours?

Cela vaut il le peine d'entamer une procédure ?

Merci de votre réponse.

Par **gloran**, le **09/10/2008** à **17:24**

Bonjour,

Vous oubliez la précision la plus importante : cette société est-elle de droit français ? Avez-vous lu ses coordonnées sur son site ? vérifiez.

Si elle n'est pas de droit français (siège en France), vous venez de perdre 224 euros. Bêtement : car en effet nul ne peut ignorer aujourd'hui que les achats sur internet doivent être réalisés uniquement auprès de fournisseurs connus, ayant "pignon sur rue" (amazon, fnac, pixmania, cdiscount...) et de droit français. A vouloir obtenir la "réduc de la mort", on dérape vite vers ce type de site, souvent anglo-saxon, à ses risques et périls. Pour une somme si faible, il est en effet peu probable que les services d'enquêtes financent des recherches à

l'étranger.